



25 JUIN :

**Assemblée générale
en visioconférence**

françoise Sire

Catherine MC

Philippe Hirou (vic...

Etienne Berger Boc...

Pierre Ballaire (Tré...

Jacques Detemple ...

Jean-Philippe ...

Olivier Clément...

athalie Hewis...

Baptiste Sanson

Fanny Berlingen - ...

Dany Chiapper...

Joséphine Bouv...

Yann GOUZ (A...

Marie-Hélène

SOTTEAU Christ





françoise Sire



Catherine MORET, ...



Frédéric COULO...



LECAUDEY



Philippe Hirou (vic...



AG – Partie 1



Fanny Berlingen - ...



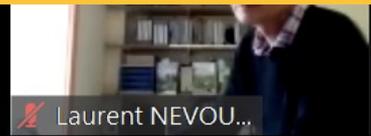
Dany Chiapper...



Joséphine Bouv...



Yann GOUÉZ (A...



Laurent NEVOU...



Marie-Hélène



SOTTEAU Christ...



Paule Pointereau - ...



Alan Guillou Le...

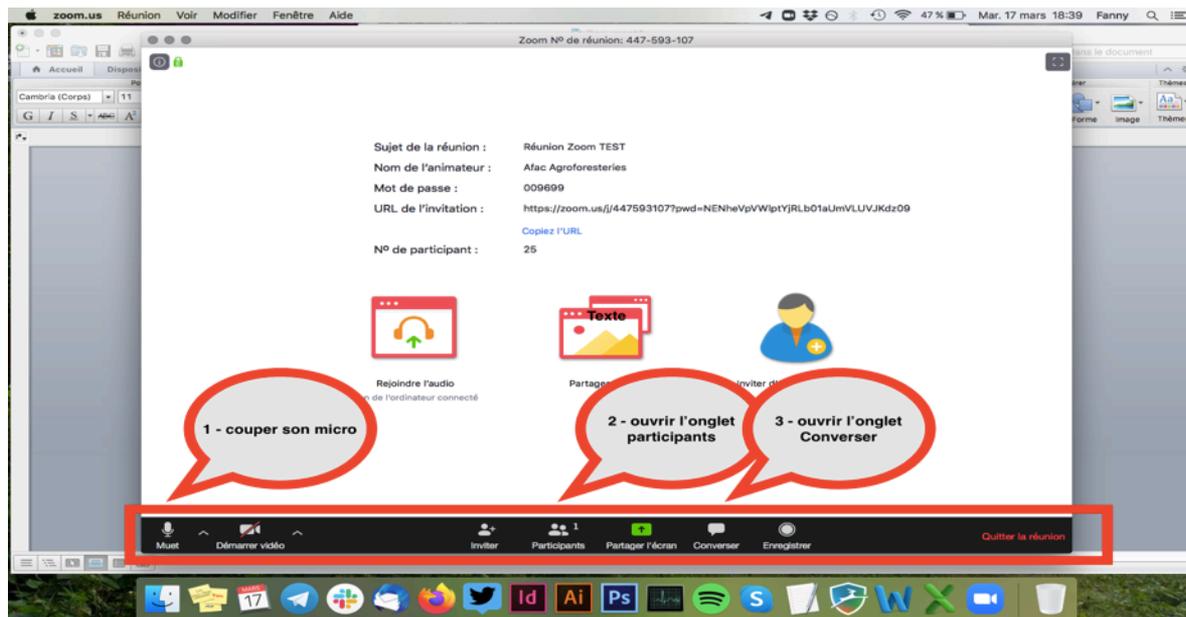


Marine Segura ...

BONNES PRATIQUES À RESPECTER :

1. Dès votre arrivée dans la conférence Zoom, merci d'utiliser la barre en bas de l'écran pour :

- couper votre micro (normalement il sera coupé par défaut, mais si nécessaire c'est à cet endroit que vous pouvez le recouper)
- ouvrir la liste des participants
- ouvrir l'onglet Converser



AG AFAC-AGROFORESTERIES EN VISIO-CONFÉRENCE : BONNES PRATIQUES AVEC ZOOM



Vous arrivez à cet écran, permettant de visualiser qui est en train de parler, ou encore de poser vos questions, envoyer vos commentaires ou liens internet dans l'espace de conversation.

Liste des participants connectés. L'animation des icônes « micro » indiquent qui est en train de parler

Outils de gestion de la parole

Outils de conversation, en groupe ou individuellement

zoom.us Réunion Voir Modifier Fenêtre Aide
Zoom N° de réunion: 447-593-107
Mar, 17 mars 18:40 Fanny

Sujet de la réunion : Réunion Zoom TEST
Nom de l'animateur : Afac Agroforesteries
Mot de passe : 009699
URL de l'invitation : <https://zoom.us/j/447593107?pwd=NENheVpVWjptYjRlLb01aUmVLUVJKdz09>
Copiez l'URL
N° de participant : 25

Rejoindre l'audio
Son de l'ordinateur connecté

Partager l'écran

Inviter d'autres

Participants (1)
FB Fanny Berlingen (moi)

Me mett...ourdirne Lever la main Prendre...nimateu

Converser

De moi à Tout le monde : blablaba

À : Tout le monde
Saisir le message ici...

Muet Démarrer vidéo Inviter Participants Partager l'écran Converser Enregistrer Quitter la réunion

2. Règles pour les questions :

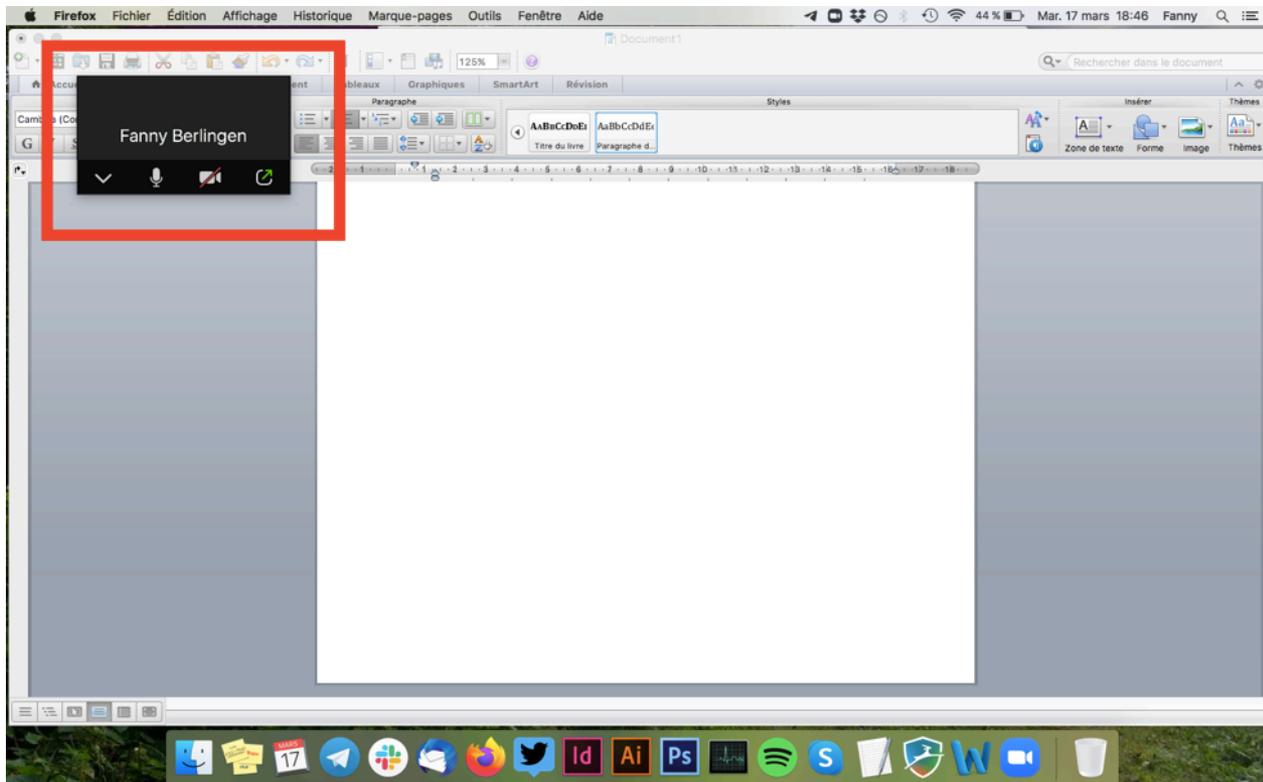
En raison du grand nombre de personnes inscrites, nous sommes contraints de limiter les prises de parole orales et de vous demander de **poser vos questions uniquement par écrit, dans l'espace de conversation**. Nous les relèverons au fur et à mesure et tenterons d'y répondre au maximum au cours des temps dédiés. Les temps de questions/réponses sont courts, nous ne pourrons probablement pas répondre à toutes les questions écrites. Nous tacherons d'y répondre après l'AG, dans le procès verbal.

Dans l'espace de conversation, un bouton indique par défaut « tout le monde », vous permettant **de poser des réactions visibles par tous les participants**. En cliquant sur la flèche à côté de ce bouton, vous pouvez choisir d'envoyer votre message à seulement un participant.

Vous pouvez vous servir de cette fonctionnalité pour poser toutes les questions d'ordre technique (besoin d'aide sur l'utilisation du logiciel par exemple) en sélectionnant « Fanny Berlingen »

Si vous quittez le plein écran pour utiliser d'autres applications de votre ordinateur, un bloc noir restera dans un coin de votre écran pour continuer de contrôler votre participation à la réunion zoom.

Pour revenir en plein écran, cliquez sur la flèche verte.



Pour consulter les résolutions et les rapports :

Connectez vous sur www.afac-agroforesteries.fr

Cliquez sur la rubrique « l'Afac-Agroforesteries »

→ Puis « vie associative »

→ Puis « Assemblée Générale »

Tous les documents sont téléchargeables sur cette page.

Mot d'ouverture du président



Philippe Hirou, Président
de l'Afac-Agroforesteries

Temps 1 / Assemblée générale ordinaire (10:00-12:25)

10:00 : Lecture du rapport moral

Philippe Hirou, Président de l'Afac-Agroforesteries

10:15 : Présentation du rapport d'activité 2020

Focus sur des actions phares de l'Afac-Agroforesteries

- Focus 1. Végétal local
- Focus 2. PSE expérimentaux
- Focus 3. Le Fonds pour l'Arbre

11:30 : Présentation du rapport financier

Pierre Ballaire, Trésorier de l'Afac-Agroforesteries

Présentation du rapport du commissaire aux comptes
Mme Sophie Asselin, Commissaire aux comptes

Temps de questions/réponses

12:10 : Projet ARUP

Catherine Moret, Secrétaire générale de l'Afac-Agroforesteries

12:25 : Vote en ligne des résolutions

- approbation du rapport moral 2020
- approbation du rapport d'activité 2020
- approbation du rapport financier 2020
- affectation du résultat
- approbation du rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
- approbation du budget prévisionnel 2021

Pause déjeuner (12 :25 – 14 :00)

Temps 2 / Évolution gouvernance et modalités de fonctionnement (14 :05 – 16:00)

14:00 : Dépouillement et annonce des résultats du vote

14:05 : Temps 1 : Présentation du projet Afac pour les 3 ans à venir et évolution gouvernance

14:45 : Temps 2 : Échange avec les membres

15:45 : Vote en ligne pour le report des élections du CA

16:00 : Fin de l'AG

Lecture du rapport moral

Par Philippe HIROU, Président de l'Afac-Agroforesteries

Equipe salariée de l'Afac-Agroforesteries



Marie-Rezene BERTHOUD
Secrétaire administrative et comptable



Sophie BRETONNIER
Chargée de mission (embauche en 2021)



Fanny BERLINGEN
Responsable communication et projets



Samuel GRILLET
Rédacteur Guide de préconisations sur la gestion durable des haies



Lauranne PILLE
Géomaticienne - programmatrice et gestionnaire de base de données (Embauche en 2021)



Baptiste SANSON
Responsable stratégie et projets



Catherine MORET
Secrétaire générale / Responsable stratégie et projets



Clara PICOT
Assistante communication



Paule POINTREAU
Responsable stratégie et projets

COLLÈGE 1 -

STRUCTURES DONT L'OBJET
PREMIER EST LA PRISE EN
COMPTE DE LA HAIE, DE L'ARBRE
HORS FORÊT ET DE TOUTES LES
AGROFORESTERIES

Prom'haies en
Nouvelle-
Aquitaine
Françoise
SIRE



**MEMBRE DU
BUREAU**

Mission
Bocage
Yves
GABORY



Mission Haies
- Union des
Forêts et des
Haies Auvergne
Rhône-Alpes
Sylvie
MONIER



VICE-PRÉSIDENTE

Afahc
Occitanie
Nathalie
HEWISON



Les Planteurs
Volontaires
Alan
GUILLOU



VICE -PRÉSIDENT

Haies Vives
d'Alsace
Jacques
DETEMPLE



Bocage Pays
Branché
Etienne
BERGER



COLLÈGE 2 -
COLLECTIVITÉS ET ADMINISTRATIONS DE L'ÉTAT, ORGANISMES DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT, STRUCTURES DONT LA PRISE EN COMPTE DE LA HAIE ET DE L'ARBRE HORS FORÊT N'EST PAS L'OBJET PRINCIPAL

Association des techniciens de bassins versants bretons
Yann GOUEZ
Guillaume MASSE



CAUE de la Creuse
Marin BAUDIN



CUMA - CEPVL
Philippe GRUAU



Fédération des associations de boisement de la Manche
Pascal LECAUDAY
Eddy CLERAN



Fédération nationale des Chasseurs
Charles BOUTOUR
David ROLLAND (en photo)



Parc naturel régional de la Brenne
Dany CHIAPPERO
Joséphine BOUVARD



Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine
Pierre SÉLIQUER
Jean-Philippe MINIER (en photo)

MEMBRE DU BUREAU



À titre individuel
Pierre BALLAIRE

TRÉSORIER



SCIC Bois Bocage Énergie
Laurent NEVOUX

SECRÉTAIRE



Histoires de paysage
Philippe HIROU

PRÉSIDENT

COLLÈGE 3 -
ENTREPRISES, CENTRES DE RECHERCHE, ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ET TOUTES AUTRES PERSONNES ADHÉRANT À TITRE PERSONNEL.

SCOP Agroof
Fabien LIAGRE



AGRO-ECO Expert
Christophe SOTTEAU



SCIC Mayenne Bois Énergie
Emmanuel LELIÈVRE



SOLAGRO
Frédéric COULON





Plan de relance :



comment se mobiliser dans les territoires pour
mettre en œuvre la mesure « haies » ?

WEBCONFÉRENCE
28 janvier 2020



PAC 2023 :

L'avenir de l'arbre et la haie dans l'agriculture française se joue maintenant !

WEBCONFÉRENCE



Déploiement de la filière ligneuse de la marque Végétal local



09/04/2021 15:27

Le projet de recherche et développement CASDAR Resp'haies



Taillis sous forêt

17.

Description / Physiologie embaise de la haie

Embaise de la haie (stage 6) - un niveau de sol

<input type="checkbox"/> Tasse	<input type="checkbox"/> Marais	<input type="checkbox"/> Terrain marécageux	<input type="checkbox"/> Coteau
<input type="checkbox"/> Terrain à pH acide	<input type="checkbox"/> Terrain à pH neutre	<input type="checkbox"/> Terrain à pH alcalin	<input type="checkbox"/> Terrain à pH variable
<input type="checkbox"/> Terrain à pH variable			

Exemples d'embaises



Difficultés:

- ...
- ...
- ...

Essences principales recommandées:

- Chêne
- Hêtre
- ...

Utilisation de la haie:

- ...
- ...
- ...

1 - Choisir l'espèce de haie

2 - Planter la haie

3 - Entretien de la haie

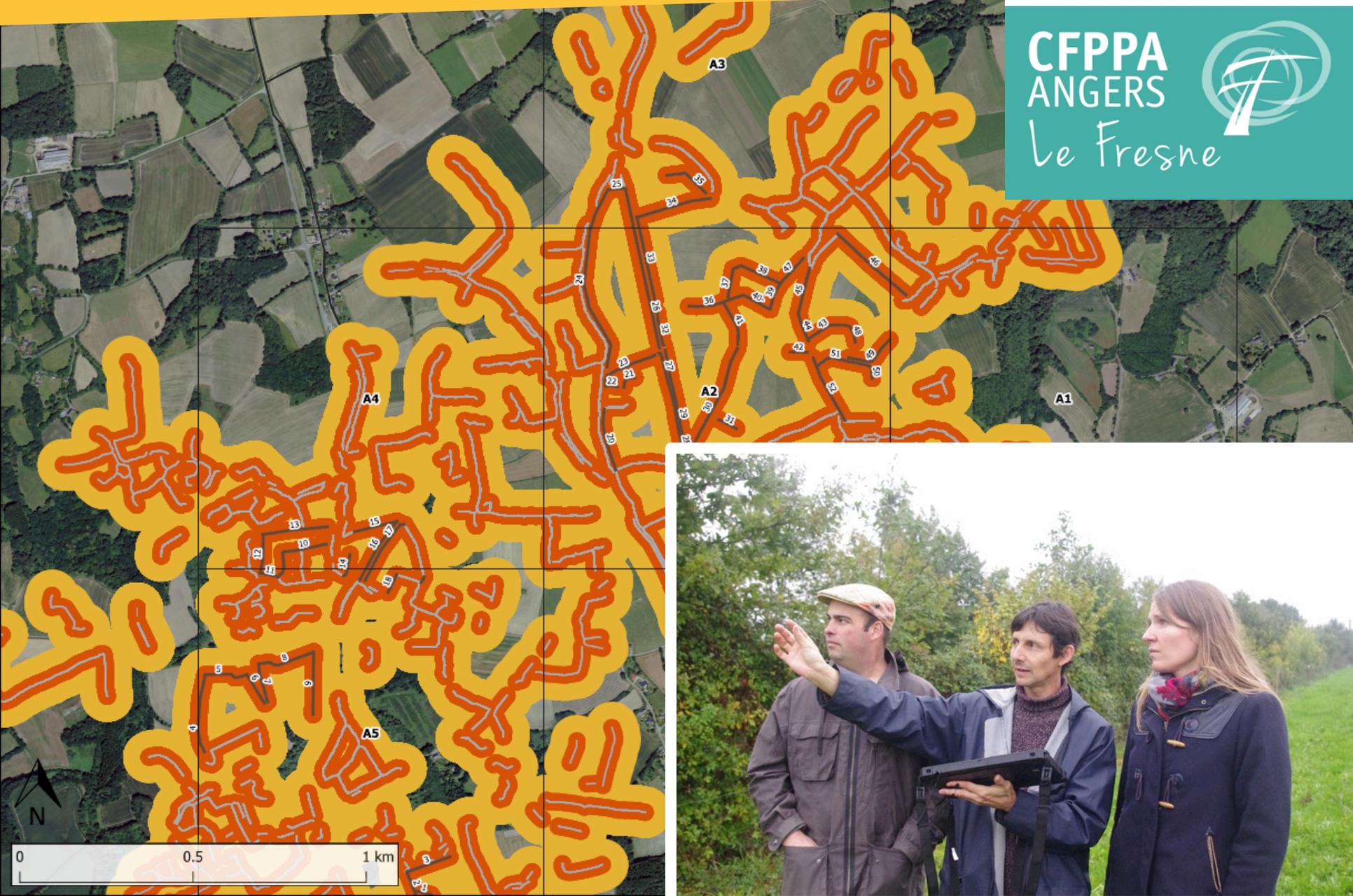
4 - Évaluation de la haie

5 - ...

6 - ...



La formation au Plan de gestion durable des haies (PGDH)



La communication de l'Afac-Agroforesteries

AGROFORESTERIE. DEUX AGRICULTEURS DU PAS-DE-CALAIS AU CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE

Deux agriculteurs du Pas-de-Calais participent au concours général agricole. Didier Froidur, un ingénieur, et Nicolas Leclerc, un grand-père. Les résultats seront connus dans le courant du mois de mai.

Planter des arbres sur son exploitation pour améliorer le fonctionnement. C'est pratique, appelée agroforesterie, fait de plus en plus d'adhésifs dans le monde agricole. Trois ans après, l'agroforesterie est même une catégorie à part entière du concours général agricole. Christophe Grelat, président de la Fédération française des agroforestiers, est Didier Froidur, ingénieur à Compiègne (des Hauts-de-France), et Nicolas Leclerc, agriculteur à Boulogne-sur-Mer (Nord), ont remporté leur billet en remportant le concours local d'agroforesterie organisé par le pays naturel régional des caps et marais d'Opale, qui récompense depuis plusieurs années les agriculteurs dans cette catégorie de trois ans telle que les exploitations qui se lancent dans cette aventure. « Ici, on a une très belle prairie pour les prairies à ovins, on a une très belle prairie à ovins, on a une très belle prairie à ovins... C'est un réel plaisir que nous ne sommes pas seuls, nous pouvons échanger des techniques et se conseiller mutuellement ».

C'est également des agroforestiers à l'œuvre dans les haies et autour des parcelles de haie et implantés dans des zones sensibles de nos champs. « Ça n'est pas le plus pratique pour le moment, mais on va aller vers le fait de planter des haies et de les entretenir au fil du temps, on va aller vers le fait de planter des haies et de les entretenir au fil du temps... ».

L'agroforesterie locale au Concours général agricole

Une ferme de Walbourg 1er prix d'excellence

En finale du Concours Général Agricole

CGA agroforesterie La course de haies

Sans surprise, le gagnant du concours général agricole (CGA) agroforesterie 2021 pour le Grand Est est Ernest Hoeffel, sélectionneur de bovins charolais à Walbourg, à région à Paris, cet hiver, au national. Quatre Bas-Rhinois étaient en lice.



L'agroforesterie mise à l'honneur sur le Bas Léon

Agroforesterie. Leur travail récompensé d'une médaille de bronze

Le jeune couple a été primé au concours général agricole pour la plantation de haies. Installés depuis 2013 sur la Ferme de la Louellière, Laurent et Edouard Grelat vivent d'une économie par une médaille de bronze au concours général agricole agroforestier.

Pour Edouard et Laurent Grelat, « cette médaille est le fruit d'un travail acharné de notre plantation de haies. Depuis cinq ans, nous avons planté 2 500 arbres, cela récompense nos efforts. Nous avons commencé par restaurer deux kilomètres de haies, puis en avons créé deux et il nous en reste encore à créer ».

Au sein de cette ferme, la famille Grelat engage des étudiants participatifs. « Ça permet notamment aux étudiants de venir se renseigner. Notre ferme est un lieu ouvert sur le monde, on leur propose de venir travailler sur une terre plus vivante. Nous avons créé de nouvelles zones humides et depuis nous avons le plaisir de recevoir des visiteurs en itinérance. Une médaille c'est installé et avec elle, le retour de nos autres mais aussi de la nature. C'est ce que nous nous efforçons de faire chaque jour ».

La Ferme de la Louellière, la Louellière, 50150 Parroy-en-Breiz, Tél : 06 21 21 20 79.

Edouard et Laurent Grelat ont obtenu une médaille de bronze au concours général agricole agroforestier.

La ferme des pâtures à Orvaux (27) sélectionnée pour le CGA agroforesterie.

Des arbres et des pratiques agricoles indissociables

Ernest Hoeffel de Walbourg représente

Sans surprise, le gagnant du concours général agricole (CGA) agroforesterie 2021 pour le Grand Est est Ernest Hoeffel, sélectionneur de bovins charolais à Walbourg, à région à Paris, cet hiver, au national. Quatre Bas-Rhinois étaient en lice.



Valoriser les pratiques agroforesterie

Un Vauclosien en lice

Trois premiers prix au CGA : « la reconnaissance de notre travail »

L'agriculteur plante aussi des arbres

L'AGROFORESTERIE, LEVIER POUR LA TRANSITION AGRICOLE



Ernest et Caroline consacrent le vendredi à la gestion de leur exploitation. Ils ont planté des arbres et des haies pour améliorer la qualité de leur production. Ils ont planté des arbres et des haies pour améliorer la qualité de leur production. Ils ont planté des arbres et des haies pour améliorer la qualité de leur production.

Le Concours général agricole – agroforesterie



LE FONDS POUR L'ARBRE EST NÉ !



FONDS POUR L'ARBRE
S'UNIR POUR LES HAIES

FONDS POUR L'ARBRE

S'UNIR POUR LES HAIES

A ÉTÉ CRÉÉ PAR



&



AVEC



La nouvelle structuration régionale de l'Afac-Agroforesteries



Afac
Haies et bocages de
Normandie

L'Afac-Agroforesteries en région



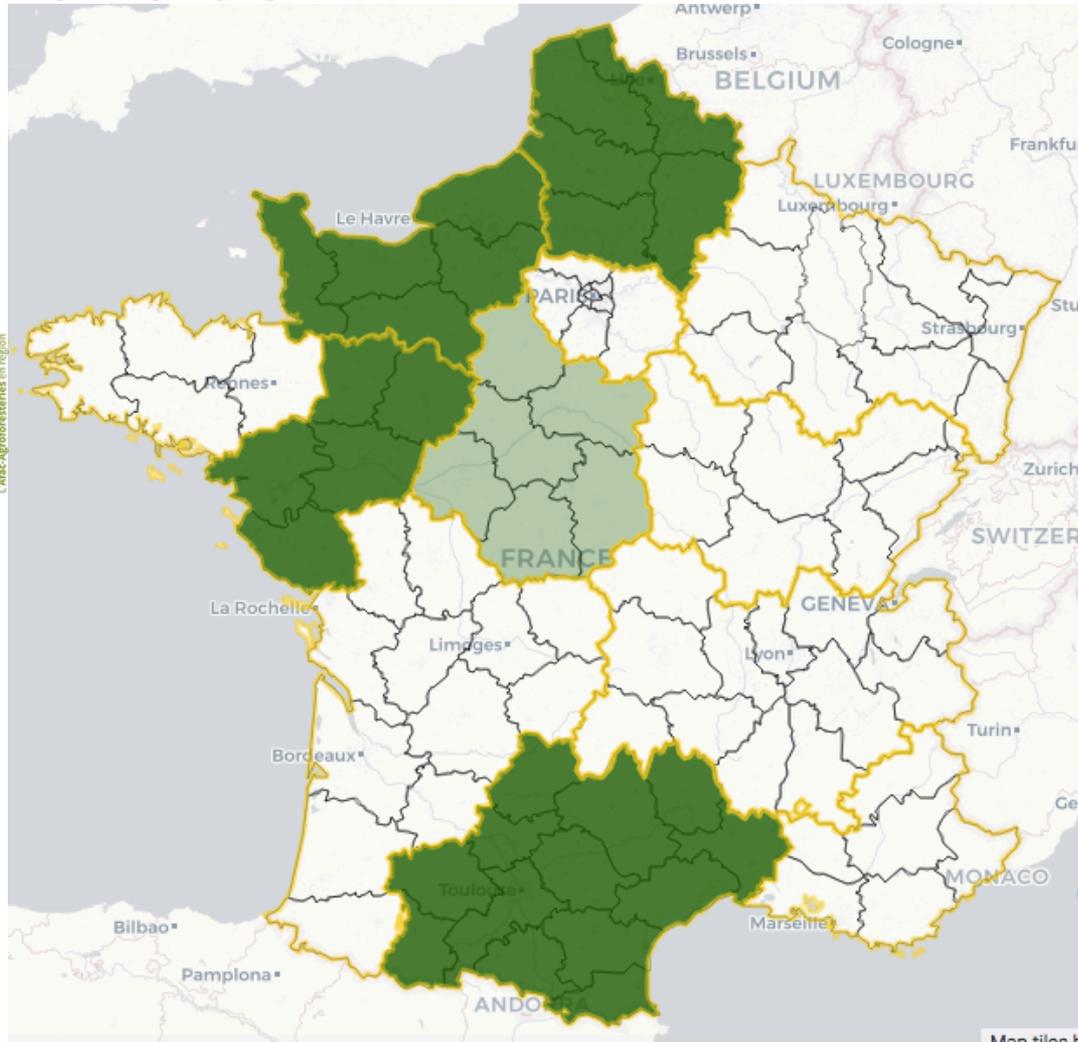
Afac
Hauts-de-France

L'Afac-Agroforesteries en région



Afac
Pays-de-la-Loire

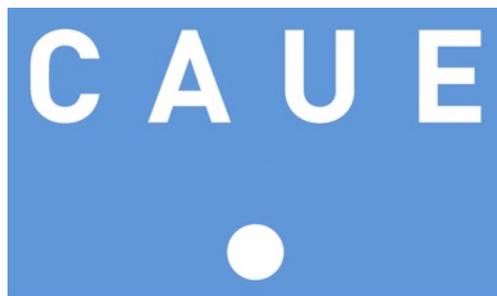
L'Afac-Agroforesteries en région



Afac
Occitanie

L'Afac-Agroforesteries en région





Remerciement de nos mécènes et de nos partenaires publics



AVEC LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE DU COMPTE D'AFFECTATION SPÉCIALE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL



OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Présentation du rapport d'activité 2020

Sommaire

I. **LE RÉSEAU** AFAC-AGROFORESTERIES

II. DU PROGRAMME PLANTONS AU **FONDS POUR L'ARBRE**

III. **DES POLITIQUES PUBLIQUES** STRUCTURANTES POUR L'AVENIR DE L'ARBRE CHAMPÊTRE

IV. DYNAMISATION DES **FILIÈRES DE QUALITÉ**

V. **RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT,** **ENSEIGNEMENT** : GARANTIR L'AVENIR DE L'ARBRE

VI. **OUTILS, RENCONTRES** : ACCOMPAGNER, UNIFIER ET PROMOUVOIR LE RÉSEAU



A télécharger sur le site de l'Afac -
Agroforesteries



Végétal local

De nouveaux outils et supports pour la filière arbres et arbustes de la marque Végétal local

Jacques Detemple, Directeur de Haies vives d'Alsace / **Etienne Levavasseur** Pépinières Levavasseur et Président de l'Afac Haies et Bocage de Normandie /

Jérôme Millet Chef de l'unité flore et végétation, Direction recherche et appui scientifique, Office français de la biodiversité

La marque Végétal local

Outil de traçabilité des végétaux sauvages et locaux, s'appuyant sur :

- 11 régions d'origine
- un règlement d'usage
- un référentiel technique

www.vegetal-local.fr

Une marque propriété de l'Office français de la biodiversité :



Animée par le réseau des Conservatoires botaniques nationaux, l'Afac-Agroforesteries, Plante et Cité et l'Office français de la biodiversité.

Conservatoires Botaniques Nationaux



GUIDE TECHNIQUE

Collecte et mise
en culture d'arbres
et arbustes sauvages
et locaux

2ème édition
MARS 2021

Coordination et rédaction
Afac-Agroforesteries



Avec le soutien financier de



2^{ème} Edition - mars 2021 - 190
pages

3 nouveaux chapitres :

- Collecte
- Nettoyage et extraction des graines
- Mise en culture

Avec des fiches pratiques + des témoignages + de nombreux tableaux

12 nouvelles fiches espèces

À télécharger sur

Les techniques d'extraction pour les fruits à pulpe



1. Écraser grossièrement les fruits (avec des gants c'est mieux !)



2. Frotter les fruits sur le tamis, il faut enlever toute la pulpe



3. Passer le jet d'eau régulièrement... autant de fois que nécessaire



4. Frotter à nouveau les fruits sur le tamis... repasser à l'eau...



5. Faire tremper les graines nettoyées, enlever les peaux et éventuellement les graines qui flottent



6. Faire recouler sur le tamis et enlever les peaux et brindilles restantes



7. Mettre à sécher sur journal ou papier absorbant



8. Mettre à l'abri dans un placard pour le séchage

Crédits : Arbres et Paysages d'Auran

Collecte

Époque de collecte (fourchette suivant région) : de mi-août à fin novembre

Choix des fruits à collecter : fruit mûr et sain, ferme et bien rouge.
A hauteur d'homme ou utilisation d'une perche avec crochet

Temps requis / quantité collectée : 0,5 à 1 kg de fruits / heure

Point de vigilance : risque de confusion avec *Crataegus laevigata* (2 graines par fruit et feuilles moins divisées, plus arrondies et luisantes). Les pieds sont parfois très proches, voire entrecroisés, il faut donc vérifier le nombre de graines dans les fruits régulièrement



Nettoyage-extraction des graines

Temps requis / quantité : 2 à 2,5 kg de fruits nettoyés / heure
1 kg de graines nécessite de 4 à 6 kg de fruits

Technique utilisée : laisser pourrir en petits tas ou baies molles, puis nettoyer à l'eau dans un tamis

Séchage des graines : à l'air libre jusqu'à ce qu'elles ne soient plus humides au toucher (enlèvement de l'eau libre, sans dessiccation de la graine)

Tri des graines : /

Conditionnement / entreposage : en contenant hermétique étiqueté dedans et dessus en chambre froide (0 à 2°C)



Astuce nettoyage : pour des volumes importants, mettre les baies dans une bétonnière avec des pierres et laisser tourner 1 h puis passer au tamis

Levée de dormance-semis

Apptude à la germination en semis direct : aléatoire

Durée de levée de dormance : 1 an et demi, voire deux

Proportion de graines germées / mises en stratification : /

Début : à l'automne

Méthode : stratification froide (3°C à 5°C)

Suivi technique : maintenir une hygrométrie constante (70 %)

Quand semer : un an plus tard

Préparation du lit de semis : 50% tourbe/50% sable

Semis : en plein en cagette, à maintenir à l'ombre

Date : avril

Repiquage des plantules : en plaques alvéolées

Date : un mois après la levée



Formation aux techniques de production de jeunes plants d'arbres et d'arbustes

-
Région d'origine
Pays de la Loire

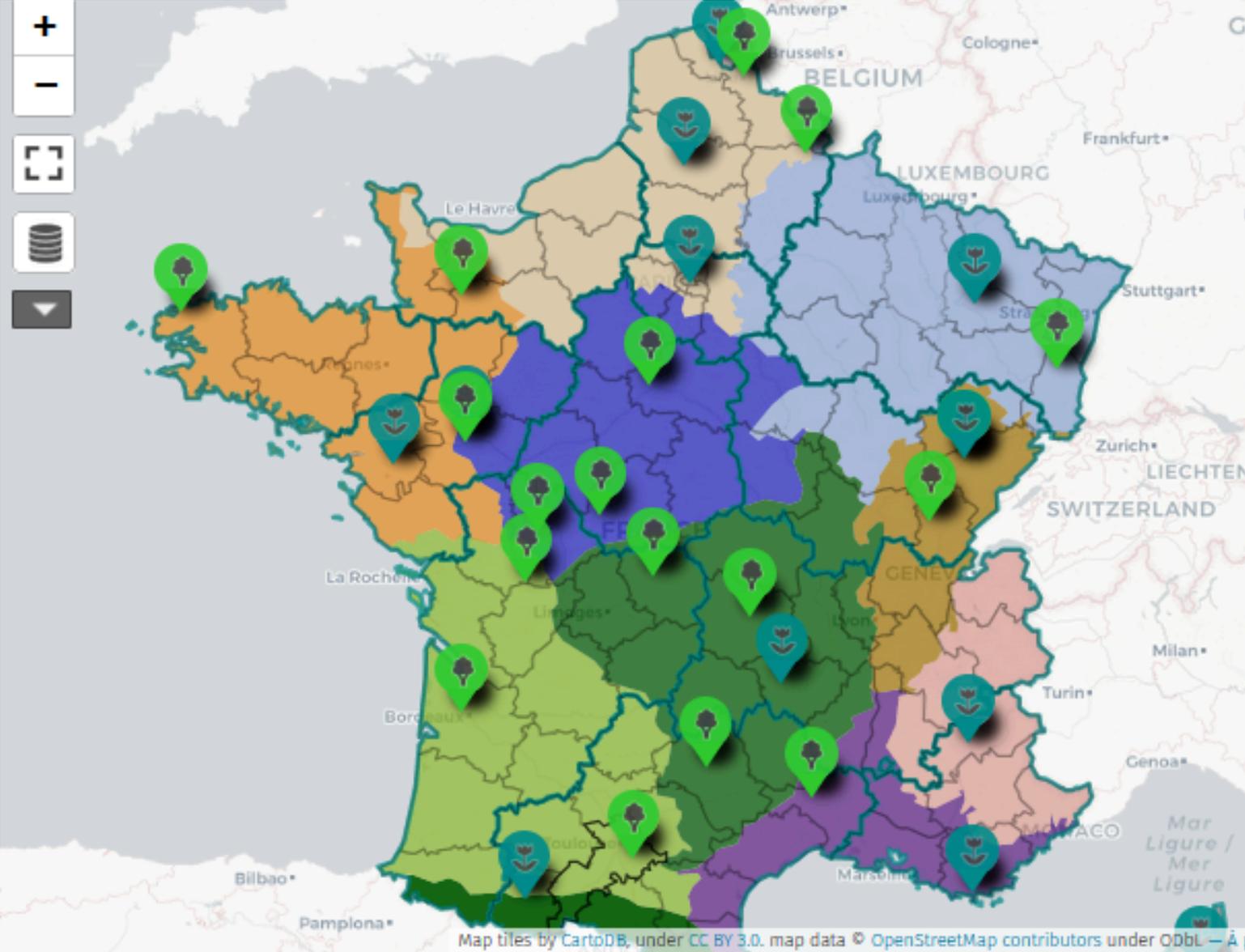


Cette formation est organisée par l'Afac-Agroforesteries, dans le cadre de son programme d'action « Développement des filières de végétaux d'origine sauvage et locale pour la reconstitution des trames vertes arborées », soutenu par l'Office Français de la Biodiversité.

- Cycle de formation sur un « tour de cadran »
- Massif Armoricaire et Zone Nord Est
- 12 stagiaires accueillis



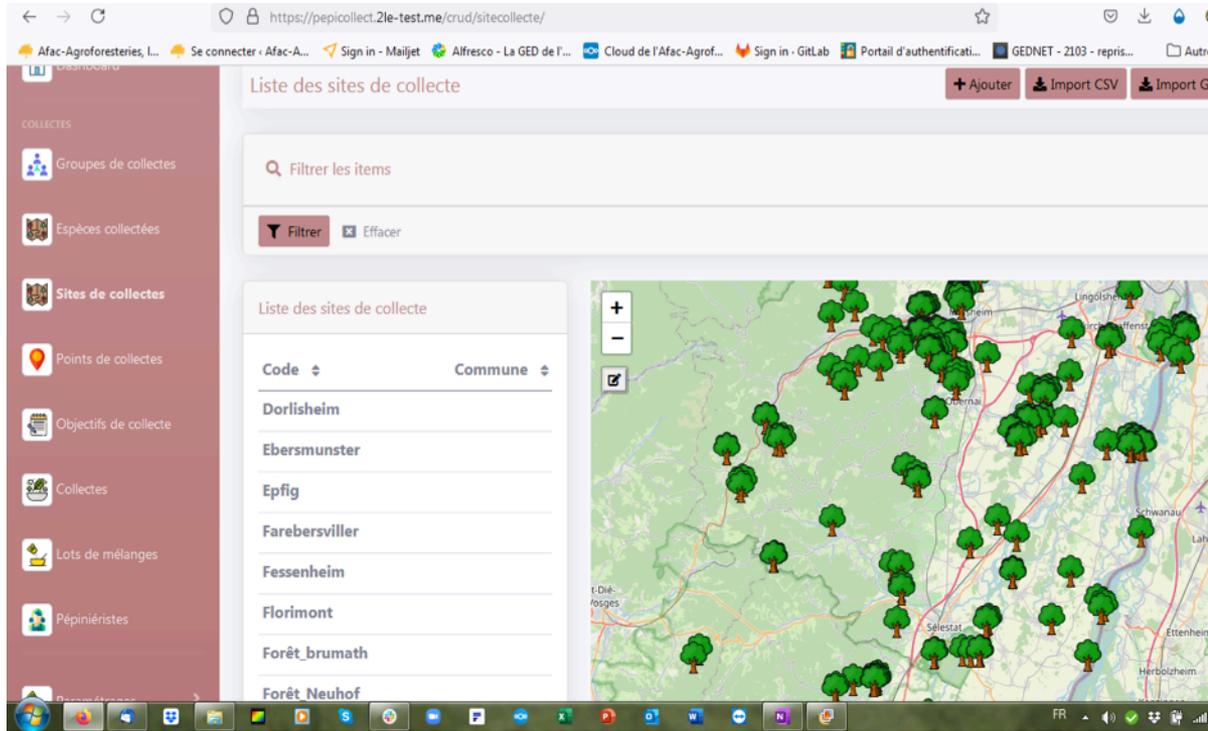
Un réseau de 18 correspondants locaux Végétal local au sein de l'Afac, apportant une expertise complémentaires aux correspondants locaux des CBN



Pepicollecte : Logiciel de gestion de la production de semences et graines de ligneux -> Destiné aux collecteurs de graines d'arbres et d'arbustes

Fonctionnalités :

- gestion cartographique des sites de collecte
- gestion des objectifs de collecte
- création des fiches collecte
- création des lots de mélange
- génération des bons de livraison



Projet développé avec le soutien de :



FONDATION
NATURE &
DECOUVERTES

SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE

Questions / réponses

PSE expérimentaux

Une opportunité pour restaurer les haies avec les agriculteurs

Valérie Cornu, animatrice contrat territorial du Bassin versant de La Colmont au SENOM / **Emmanuel Lelièvre**, Président et directeur général de la SCIC Mayenne Bois Énergie / **Paule Pointereau**, responsable projet et stratégie à l'Afac-Agroforesteries / **Gaëlle Prouvost**, chargée de missions PSE expérimentaux à l'Agence de l'eau Loire Bretagne / **Romaric Macaire**, chargé de l'expérimentation PSE au bureau de l'agriculture et de l'alimentation du Commissariat Général du Développement Durable (CGDD) au Ministère de la transition écologique



**Co-
construire et
paramétrer
un dispositif
PSE** adapté à
la haie,
conforme au
cadre
national fixé
par le MTE et
pouvant être
facilement
mis en œuvre

Partenariat MTE – AELB et Afac-Agroforesteries

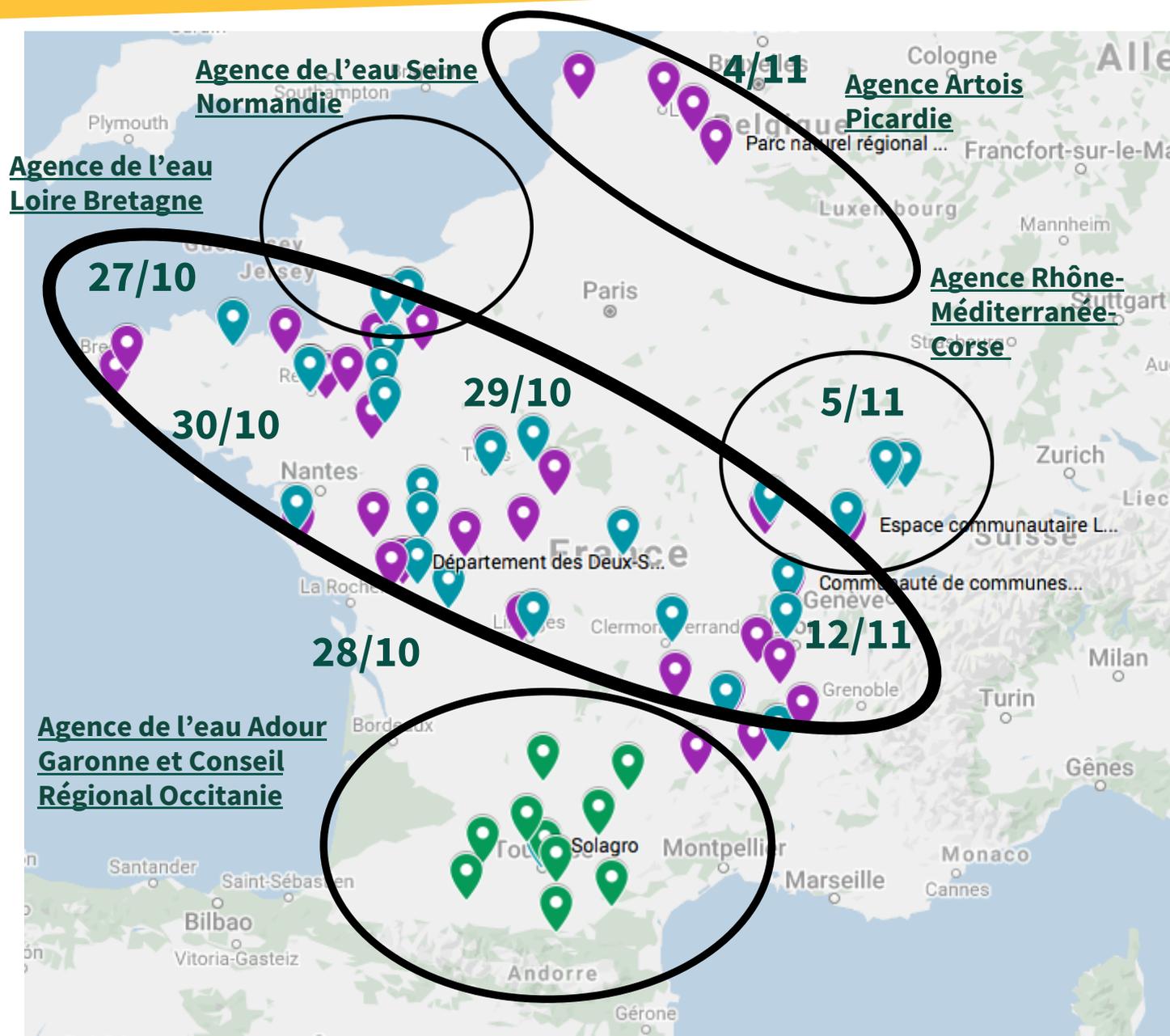
Mission : apporter un appui technique aux porteurs de projets PSE pour les accompagner dans la construction des volets haies des PSE

- **animer un groupe de travail national pour croiser les approches**
- **apporter des propositions méthodologiques** (méthode de calcul de la densité de haies, méthode de construction de la grille de notation, méthode d'évaluation du niveau de gestion des haies par les agriculteurs du territoire, ...)
- **assurer une validation des méthodes** par le MTE et les agences de l'eau, dans le respect du cadre notifié
- **faciliter l'obtention des données nationales existantes sur les haies** pour aider à effectuer des modélisations territoriales, en termes de calcul de densité de haies, d'agriculteurs pouvant entrer dans la démarche, d'enveloppe budgétaire mobilisée par territoire,
- bénéficier d'un **transfert du Label Haie** (présentation des indicateurs au pied des haies, mise à disposition des outils du label, accompagnement méthodologique à la mise en œuvre du label sur le territoire, ...)

Constitution d'un GT PSE- Haie

Programmation
des
présentations du
Label Haie au
pied des haies

**Total 40
territoires PSE
engagés dans le
GT PSE HAIE**



Définition d'une méthode de calcul de densité de haies et lisières à l'échelle de l'exploitation appartenant au territoire PSE par traitement cartographique SIG



0 100 200 m

Sources :

Haies - IGN

SCAN25 - IGN

Orthophotographie - IGN

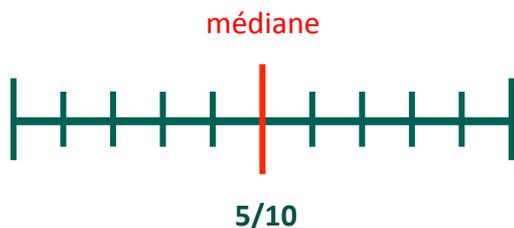
RPG 2020 - DREAL
Bretagne

Définition de grilles de notation PSE pour trois catégories de densité bocagère territoriale

Territoire à densité faible

Densité médiane :
inférieure à 50 ml/ha
Ex : Sima-Coise :
50 ml/ha

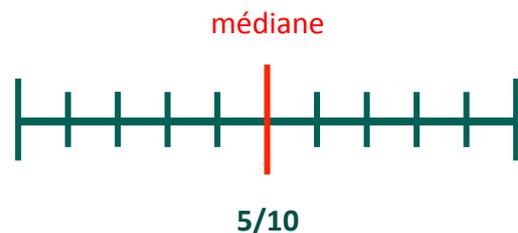
Grille de notation
n°1 intégrant
d'autres IAE



Territoire à densité moyenne

Densité médiane :
de 50 à 150 ml/ha
Ex : Dinan :
73 ml/ha

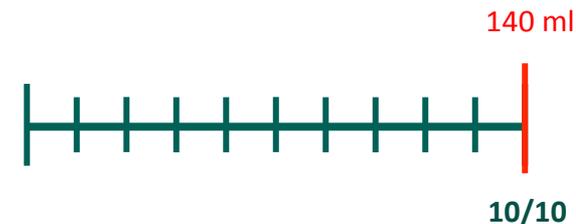
Grille de notation
n°2 reconnaissant
l'évolution



Territoire à densité forte

Densité médiane :
supérieure à 150 ml/ha
Ex : Armorique :
221 ml/ha

Grille de notation
n°3 reconnaissant
le maintien



Deux valeurs guides :

- Maintien – entretien - 66€ / ha SAU / an
- Transition - Création – 676€ / ha SAU / an

Formule de calcul de la rémunération :

= (valeur guide maintien x note min entre n et n-1 x total surface SAU) + (valeur guide création x (note n - note n-1) x total surface SAU) = montant € / an



PSE : haies multifonctionnelles au service de la ressource en eau, des sols, et de la biodiversité

Les ENJEUX du territoire de l'Aire d'Alimentation du Captage de la Colmont
(11500 ha _160 exploitations agricoles)

Enjeu eau potable et protection de la ressource
Nitrates, Matières en Suspension
Phosphore particulaire

Enjeu érosion des sols

Enjeu Biodiversité

Un OBJECTIF : La haie = une composante historique de notre territoire à se réapproprier

Approche quantitative et qualitative :
-Préservation voir reconstitution d'un maillage bocager dense
- **Pratiques de gestion durable**

Une OPPORTUNITÉ = les Paiements pour Services Environnementaux

valoriser les agriculteurs ayant préserver leur linéaires

améliorer les pratiques de gestion

PSE : haies multifonctionnelles au service de la ressource en eau, des sols, et de la biodiversité

Le partenariat SENOM / SCIC = la Conjugaison de 2 forces

- SENOM : Connaissance fine du territoire et des agriculteurs + implication dans les procédures administratives et financières
- SCIC MBE : Expertise technique et animation des groupes

En phase de construction du dispositif : mobilisation des élus , des agriculteurs avec notamment des rdv au pied de la haie

En phase de déploiement du PSE : [objectif d'une vingtaine d'agriculteurs] : appropriation des indicateurs du label par les agriculteurs, pré audits , vers une OCG

Objectifs à Terme

Une montée en compétence technique de la collectivité (pré audit , PGDH) nécessaire pour un déploiement du label au delà du PSE : un technicien bocage qui bénéficiera des compétences des collaborateurs de la SCIC

La poursuite d'un étroit partenariat avec la SCIC : réflexion sur les débouchés, implication de tous les acteurs de la filière, information et formation, appui à la réalisation de PGDH et à l'animation de l'OCG

PSE haies sur la Colmont : Cahier des charges

C r i t è r e s d'éligibilité	<ul style="list-style-type: none"> • personne physique ou morale exerçant une activité agricole • exploiter à minima un ilot de 10 ha dans l'AAC-C
Conditions minimales	<ul style="list-style-type: none"> • respecter le seuil de 5% de SIA haies • avoir le minimum requis en terme de densité pour prétendre à une rémunération : la note de 0 correspondant à une densité de 69ml/ha
Engagements techniques	<ul style="list-style-type: none"> • réaliser un Plan de Gestion Durable de la Haie • réaliser des pré audits puis des audits permettant de s'assurer de la compatibilité de ses pratiques avec le cahier des charges du label haie • entrer dans le Label Haie au plus tard en fin de 2ème année et respecter les modalités de contrôle propre à ce label • corriger les situations à risque d'érosion avéré sur son exploitation par l'implantation de dispositifs anti érosifs adaptés
Engagements administratifs	<ul style="list-style-type: none"> • Convention de mandat CADRE : AELB // SENOM • Convention de mandat individuelle : AGRICULTEURS / SENOM sur la base d'une trajectoire prévisionnelle sur 5 ans • Déclaration annuelle de sa situation au regard des indicateurs : DS / Web outil PSE • Porter à connaissance tout changement de situation impactant les indicateurs, la surface éligible....
C a d r a g e financier	Enveloppe allouée aux agriculteurs : 620 000€ sur 5 ans voir exemple ci après
Respect des obligations	<ul style="list-style-type: none"> • Audit annuel d'un échantillon d'agriculteursCERTIS • Audit de l'OCG
Contacts	<ul style="list-style-type: none"> • Référent administratif : SENOM • Référent technique : CCBM

Grille de notation Colmont

densité ml/ha	74	79	84	89	94	99	104	109	114	119
notation	note 1	note 2	note 3	note 4	note 5	note 6	note 7	note 8	note 9	note 10
€/ha	7	13	20	26	33	40	46	53	59	66

BONUS Label Haie	label niveau 2	+ 2 point	+6,6€/ha
	label niveau 3	+ 1 point	+13,2€/ha

bonus plantation pour gain de 1 point	67,6 €/ha
---------------------------------------	-----------

ANNEE	N0	N1	N2	N3	N4	N5	5 ans
SAU prise en compte	75	75	75	75	75	75	
densité ml/ha	94	99	99	99	99	99	
HYPOTHESE niveau label		3	3	3	3	3	
Hypothèse plantation en année 1: 375 ml (soit +1 point)	en ml	375	0	0	0	0	
notation globale		5,0	6,0	6,0	6,0	6,0	
PSE entretien	en €	2475	2970	2970	2970	2970	14355
PSE creation	en €	5070	0	0	0	0	5070
bonification label	en €	990	990	990	990	990	4950
PSE total	en €	8535	3960	3960	3960	3960	24375



Synthèse des résultats des pré-audits Label Haie PSE Expérimental du Bassin Versant de la Colmont

	NIVEAU 1			NIVEAU 2			NIVEAU 3		
	% Acquis	En cours	Non acquis	% Acquis	En cours	Non acquis	% Acquis	En cours	Non acquis
A	92	8		88	12		72	14	14
B	78	22		61	25	14	50	17	33
C	NIVEAU 2	100		100			83		17
D	92	8		44	44	12	80	20	
E	NIVEAU 1	100		88		12	80		20
F	85		15	89		11	88		12
G	NIVEAU 1	100		70	20	10	57	14	29
H	43	43	14	67	22	11	43	14	43
I	75	8	17	50	12	38	44	11	45
J	58	33	17	71	0	29	74	12	14
K	NIVEAU 1	100		0	89	11	57	0	43
L	NIVEAU 3	100		100			100		



Label Haie
Ressources
d'arbres de nos
territoires

MAYENNE BOIS ENERGIE
ZONE D'ACTIVITE DE LA LANDE -
DRECHTERRE - RD 217 - 53000
PARVILLE-SUR-BAVE
02 43 98 31 60

Rapport d'audit interne

Date de l'audit : 14/01/2021 **Identifiant label :** C000388

Identification du gestionnaire

Nom, prénom : _____ Adresse mensuelle : _____
 Nom de la société : SIRET : _____
 N° téléphone : N° portable : _____
 Adresse : CP Ville : _____

Historique

Date 1ère certification : _____ 1ère haie : N° 001
 Date du plan de gestion initiale : _____ 2ème haie : N° 002
 Date de dernière mise à jour : _____ 3ème haie : N° 003

Synthèse des indicateurs

Polder atteint / Pré-labelisation

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
75% ACQUIS	62% ACQUIS	50% ACQUIS
27% EN COURS	21% EN COURS	17% EN COURS
0% NON ACQUIS	18% NON ACQUIS	33% NON ACQUIS

Détails des indicateurs

Pratiques à faire évoluer : Indicateurs en cours d'acquisition

Libellé	Référence	Niveau	1ère haie	Déjà atteinte
2.1.1 Coupe nette (Haie NE, coupe d'arbres et d'arbustes) _ NS	2.1.1	1		
2.1.2 Prélevement sous les brins (Caple d'arbustes) _ NS	2.1.2	2		
2.1.3 Pas d'abaissement systématique des repousses (Dont type de haie) _ NS	3.1.1	1		
2.1.3 Coupe au plus près du sol (Haie NE, coupe d'arbres et d'arbustes) _ NS	2.1.2	1		
2.2.1 Prélevement sous les brins ou balisage (Caple d'arbres) _ NS	2.2.2	2		
2.3.3 Recensement par la végétation (Haie) _ NS	2.3.3	3		

Questions / réponses



Le Fonds pour l'Arbre

Marine Ségura, Responsable du Programme Plant for Life à la Fondation Yves Rocher / **Lisa Mimoun**, Coordinatrice de projets à Maisons du Monde Foundation / **Sylvie Monier**, présidente du Fonds pour l'Arbre et directrice de la Mission Haies AURA



&



AVEC





**LE FONDS POUR L'ARBRE
EST NÉ !**

On est à fond pour les haies !



FONDS POUR L'ARBRE
S'UNIR POUR LES HAIES



A ÉTÉ CRÉÉ PAR



&



AVEC



La dynamique ne va pas dans le bon sens



Érosion de 11 500 km de haies / an



80% du linéaire français en état dégradé ou dépérissant

RECONSTITUTION DE CE CAPITAL
Plantation

RESTAURATION DE L'EXISTANT
Gestion durable

+

25.000 km/an d'ici 2050
Soit 25 millions d'arbres

750.000 km de haies à restaurer
Soit 150 millions d'arbres

Un cap ambitieux pour la haie

Quelle stratégie pour l'avenir ?

Construire un programme de plantation et de gestion réussi

Enjeux

1. **Accélérer la plantation** de haies et répondre à la demande croissante
2. Intégrer **l'enjeu d'érosion des haies** dans le programme Plantons ?
3. Accompagner **la montée en compétences** des opérateurs pour actions de qualité
4. Faire face à la **pénurie de plants** en pépinières françaises et conserver un matériel de qualité

Solutions

1. Création du **Fonds pour l'Arbre** permettant l'engagement de **nouveaux mécènes**
2. Soutenir **l'accompagnement à la gestion durable** (via les outils de l'Afac : PGDH et Label Haie)
3. Former **des opérateurs** aux outils (PGDH, Label haie, Végétal local)
4. Permettre la mise en place des **contrats de culture des plants Végétal local**

Quatre piliers d'un programme national pour la haie

AXE 1-Plantation

Mobilisation, formation

Accompagnement des projets de plantation de haies (agriculteurs, collectivités, écoles, ...)

AXE 2 - Gestion durable

Sensibilisation, formation à la gestion durable

Réalisation de diagnostic PGDH

Accompagnement des agriculteurs dans le Label Haie

AXE 3 – Approvisionnement plants

Développement de la filière ligneuse
Végétal local

Assurer la fourniture en plants de qualité

AXE 4 – Echelon régional

Mise en place de référents régionaux thématiques (Végétal local, Label Haie)

Appui à la création d'Afac-Régionales et moyens humains

Appel à projets annuel :



Diversification des aides pour un projet global et territorial autour de la haie :

1) Bonification implication développement filière Végétal local

- Passage à 2 €/plants pour l'ensemble des donateurs :
- Plant tout venant : 0,85€
- Permet de maximisée une aide au Végétal local à : 2,23€ (initialement 1,07€)

2) Intégration du volet gestion durable – avec le déploiement du Label Haie

- Aide à la mise en œuvre du label (10 000€/territoire)
- Aide référent régional (4000€/référent)

3) Aide Afac régionale modulée :

- Afac Régionales avec salarié (9 700€/Afac R)
- Afac récemment constituée (à définir)

Budget de 870 000€ annuel

Objectifs d'ici 2024 (résultats attendus d'ici 3 ans) : Doubler la capacité de soutien financier du Fonds de dotation pour atteindre, chaque année :

- **3 000 agriculteurs** accompagnés
- **6 000 km de haies gérées durablement** avec le Label Haie
- **950 km de haies plantées** à l'échelle de la France (dont 50% en Végétal local, dans toutes les régions)
- **40 territoires** Label Haie accompagnés
- **90 opérateurs engagés** dans le programme et formés à la thématique de la gestion durable

Maisons du Monde Foundation



Un partenariat sur 3 ans structurant :

150 000€ pour la création et l'abondement du Fonds pour l'Arbre, via les **fonds propres** de la MDM Foundation et une campagne de collecte à **l'ARRONDI en caisse**

Bilan campagne ARRONDI en caisse 2020

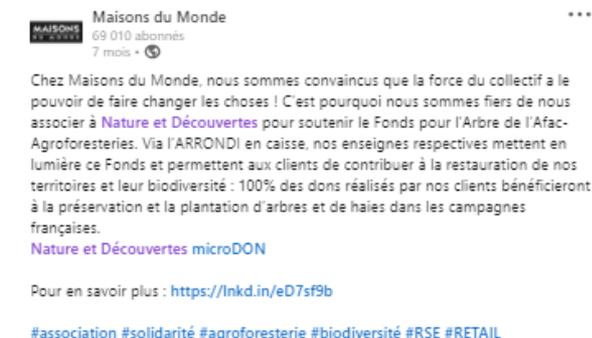
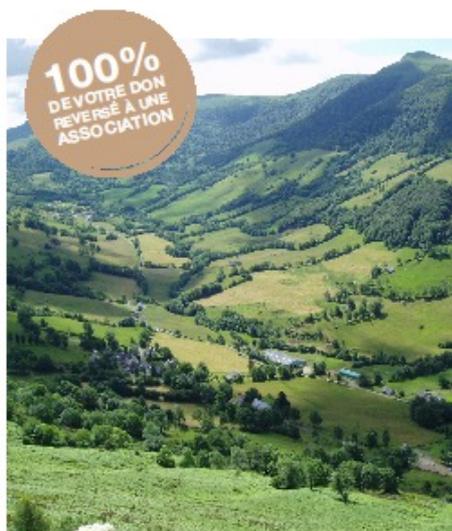
- Taux de participation client moyen de 50 %
- Plus de 64 000€ collectés chez MDM
- Un CP commun aux 2 Fondations MDM et N&D : 4 parutions en presse spécialisée.

Dispositif de communication en magasin :

- Une PLV en caisse et un motion design sur les écrans arrière caisse
- Formation des Référents RSE



Les petits centimes font les grands projets



Pour en savoir plus sur ce projet et tous ceux soutenus par la Fondation Maisons du Monde :

fondation.maisonsdumonde.com





+ de 64 000 €
récoltés par
le Fonds pour l'Arbre
à l'ARRONDI chez



Créé à l'initiative de l'Afac-Agroforesteries, le Fonds pour l'Arbre a vocation à planter des arbres et des haies champêtres dans les campagnes françaises afin de restaurer les territoires et leur biodiversité.

Les dons récoltés via l'ARRONDI vont permettre de :

- Contribuer à la création du Fonds pour l'Arbre
- Soutenir les acteurs engagés sur le terrain dans la plantation d'arbres et de haies champêtres en France



« Vous avez été
plus de 650 000
à apporter
votre contribution
pour faire revivre
l'arbre et la haie
sur nos territoires.
MERCI ! »

Sylvie Monier, présidente du Fonds pour l'Arbre

Face à l'urgence, le Fonds pour l'Arbre entend assurer un véritable passage à l'échelle grâce à un dispositif :

- **Réparti partout en France**, pour densifier l'action et contribuer à la transition agroécologique de tous les territoires
- **Diversifiant les actions pour une implantation durable de la haie dans l'espace rural** : accompagner la plantation de haies, mais aussi la gestion durable du patrimoine existants, avec le concours d'une très grande diversité d'acteurs qualifiés, et en lien étroit avec les instances publiques
- **Mettant l'accent sur la qualité des actions et leur durabilité sur le long terme**, via des outils de certification (Végétal local, Label Haie)
- **Jouant un rôle de porte-voix pour la cause de la haie, encore trop peu connue des citoyens mais aussi des grands acteurs économiques français**

TRIBUNE

« Sans les haies, nos campagnes se meurent »



La prochaine politique agricole commune, débattue à l'Assemblée nationale le 5 mai, est la dernière chance pour sauver ce qui reste du bocage, souligne, dans une tribune au « Monde », un collectif d'entreprises, de fondations et d'associations.

Publié le 04 mai 2021 à 15h00 · Collectif



Afac-Agroforesteries @afacagrofo · 27 mai

#ChangeNOW2021

Le #FondspourlArbre a été créé pour répondre à cette urgence, avec l'objectif de soutenir les acteurs de l'arbre sur le terrain et de doubler leur capacité d'intervention autour de deux actions principales :

The video conference interface shows a woman on the left and a presentation slide on the right. The slide is titled 'Biodiversit'haies' and includes the text: 'Fédérer la société civile autour de la plantation de haies en France en facilitant l'organisation de chantiers participatifs, accompagnant ainsi l'inscription de nos territoires agricoles dans une démarche de développement durable.' It also lists 'Sylvie Monier Présidente' and the 'FOND POUR L'ARBRE' logo. Logos for 'NICE 2020' and 'France 2020' are visible at the bottom.

The page features a red header with 'france inter' and navigation tabs for 'Info', 'Culture', 'Humour', 'Musique', and 'Plus'. The main content area is titled 'LA TERRE AU CARRÉ' and 'Sauvons les haies, refuge de biodiversité' by Mathieu Vidard, dated 'Mardi 18 mai 2021'. It includes a 53-minute audio player with 'ÉCOUTER', 'S'ABONNER', and 'RÉAGIR' buttons. A man is shown in a thinking pose with butterflies and a red flower around him.



Des tribunes publiées dans Le Monde à l'initiative de la communauté scientifique et associative rappellent l'importance des haies dans le paysage agricole français. Au total, 70% des haies en France ont disparu en 50 ans, ce qui représente plus de 700 000 km de haies arrachées.



La newsletter d'Inter

Recevez du lundi au vendredi à 12h une sélection toute fraîche à lire ou à écouter.

Votre adresse email

JE M'ABONNE

En cliquant sur « Je m'abonne », j'accède aux données recueillies par Radio France selon

Questions / réponses

Rapport financier 2020 et budget prévisionnel 2021

par Pierre Ballaire, Trésorier de l'Afac-Agroforesteries

	TOTAL avec fonds dédiés	TOTAL affecté à l'activité 2020	FONCTIONNEMENT GENERAL	PROJETS
TOTAL CHARGES	1 933 269	1 060 939	286 064	774 875
TOTAL PRODUITS	2 018 996	1 146 666	25 479	1 121 188
RESULTAT	85 727	85 727		
Fonds dédiés	872 330			

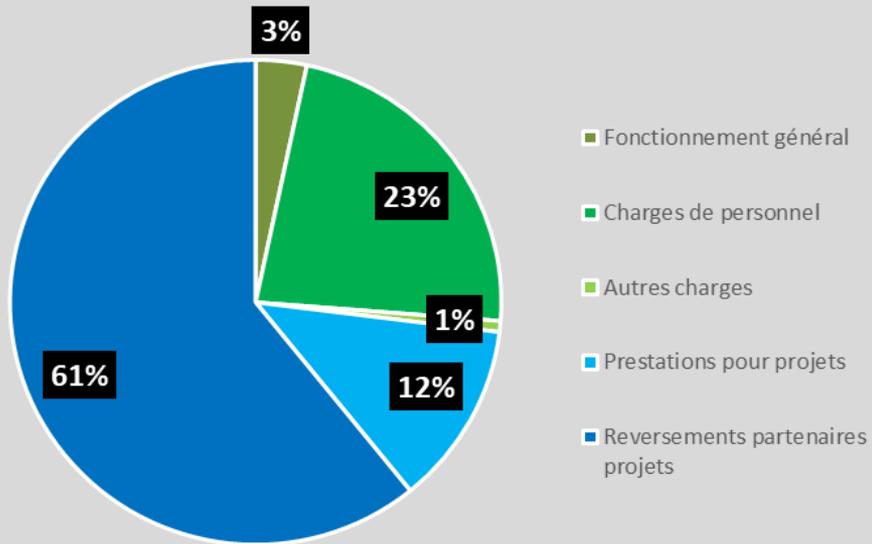
Résultat : 85 727 €

Compte de résultats d'activités 2020



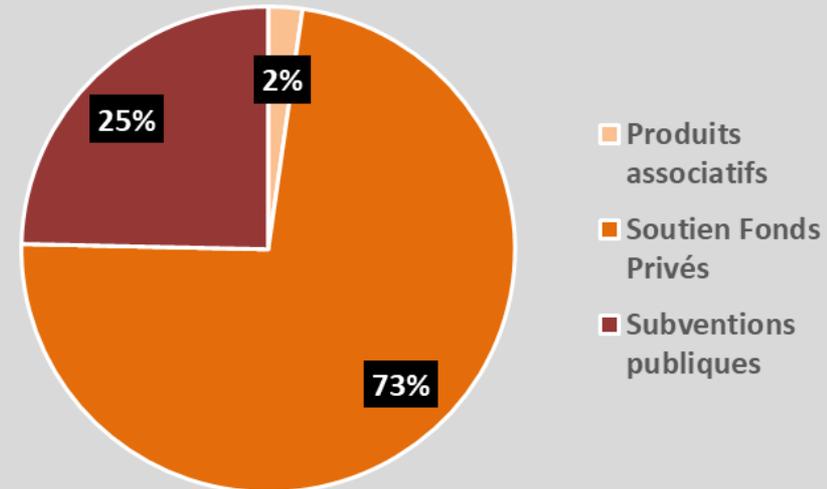
COMPTE DE RESULTATS D'ACTIVITES	Réalisé 2020	BP 2020	CR 2019
CHARGES			
CHARGES DE FONCTIONNEMENT			
60 - Achat	843	3 700	2 824
61 – Services extérieurs	7 745	7 900	6 292
62 – Autres services extérieurs	24 740	50 922	66 974
63 – Impôts et taxes	45	100	108
64 – Charges de personnel	242 783	238 572	172 962
67 – Charges exceptionnelles	7 723	0	67
68- dotation aux amortissements et provisions	2 185	1 405	1 405
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	286 064	302 599	250 632
CHARGES DIRECTES DE PROJETS HORS FONCTIONNEMENT			
Sous Total Services extérieurs	129497	260 962	0
Sous total reversements partenaires	645378	858 055	906 535
TOTAL CHARGES DIRECTES DE PROJET	774 875	1 119 017	906 535
CHARGES EXCEPTIONNELLES			45 000
TOTAL CHARGES	1 060 939	1 421 616	1 202 167
COMPTE DE RESULTATS	Réalisé 2020	BP 2020	CR 2019
PRODUITS			
PRODUITS ASSOCIATION			
TOTAL PRODUITS ASSOCIATIF	25 479	20 000	19 940
FONDS PRIVES			
TOTAL PRODUITS FONDS PRIVES	838 618	1 055 098	788 045
SUBVENTIONS PUBLIQUES			
TOTAL SUBVENTIONS PUBLIQUES	282 570	346 595	345 262
CHARGES EXCEPTIONNELLES			1 665
TOTAL PRODUITS	1 146 666	1 421 693	1 154 912
RESULTAT	85 727	78	-47 255
CONTRIBUTION EN NATURE			
TOTAL CONTRIBUTION EN NATURE	38 502	32 000	37 325

Répartition des charges hors fonds dédiés



Charges : 1 060 939 €

Répartition des produits hors fonds dédiés



Produits : 1 146 666 €

Résultat : 85 727 €

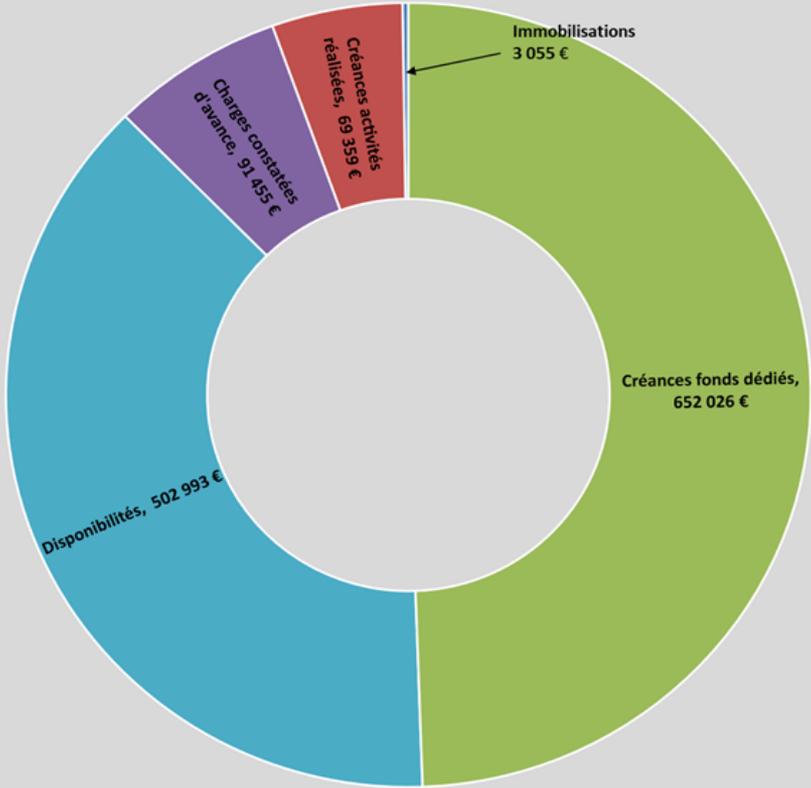
Calcul solde convention et part dédiée au Fonds

	<i>part conventionnée</i>	<i>part reversée</i>	<i>reste à verser via le Fonds</i>	<i>TOTAL qui sera versé 2017-2021</i>	<i>total arbres</i>
Part opérateur arbres plantés dont végétal	1 908 250,00 €	1 290 301,78 €	681 889,49 €	2 144 930,15 €	3 336 336
Part opérateur animation		48 044,24 €			
Total opérateurs	1 908 250,00 €	1 338 346,02 €	569 903,98 €	2 144 930,15 €	
Part Afac-Agroforesteries coordination (plantons+animation)		260 028,17 €			
TOTAL DEPENSES ENGAGEES		1 598 374,19 €			
TOTAL A DEPENSER via le Fonds		719 232,25 €			
TOTAL DEPENSES fin convention		2 317 606,44 €			

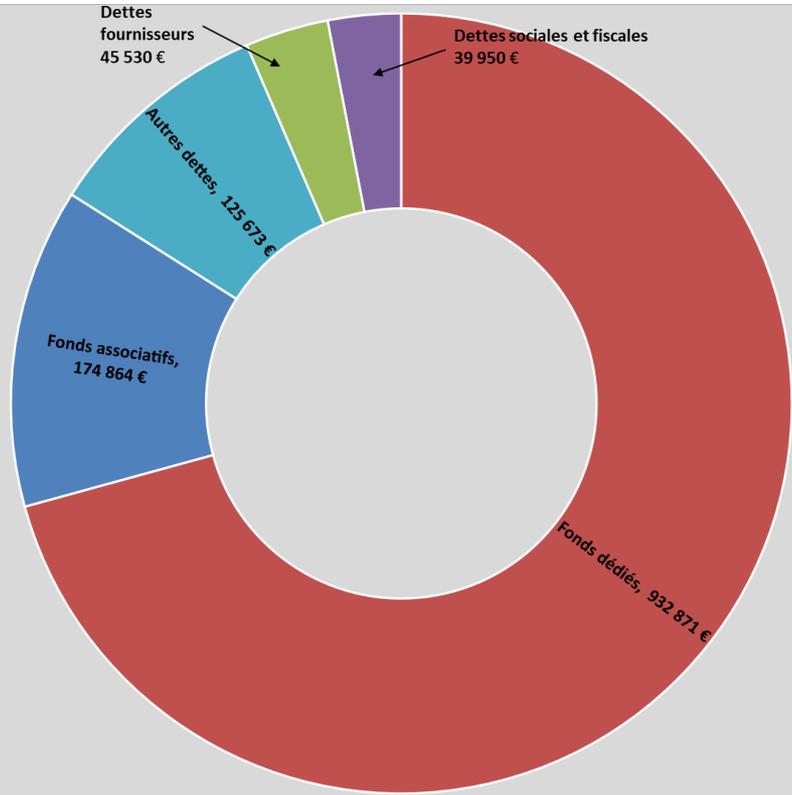
Récapitulatif à verser au Fonds pour l'Arbre

arbres + végétal local	675 225,02 €	versé par FYR
Reprise fonds dédiés plantons	44 007,23 €	versé par l'Afac
TOTAL A DEPENSER via le Fonds	719 232,25 €	

ACTIF				PASSIF	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			3 055	FONDS ASSOCIATIF	89 137
	valeur initiale	Amortissement	Valeur immobilisée	RESULTAT EXERCICE 2020	85 727
matériel	7 019	4 354	2 665		
Marque label haie	479	88	391	FONDS DEDIES	932 871
CREANCES				DETTES D'EXPLOITATION	211 153
Produits à recevoir			721 385	fournisseurs	45 530
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			91 455	Dettes sociales et fiscales	39 950
DISPONIBILITES			502 993	Autres dettes	125 673
TOTAL			1 318 888	TOTAL	1 318 888



ACTIF



PASSIF

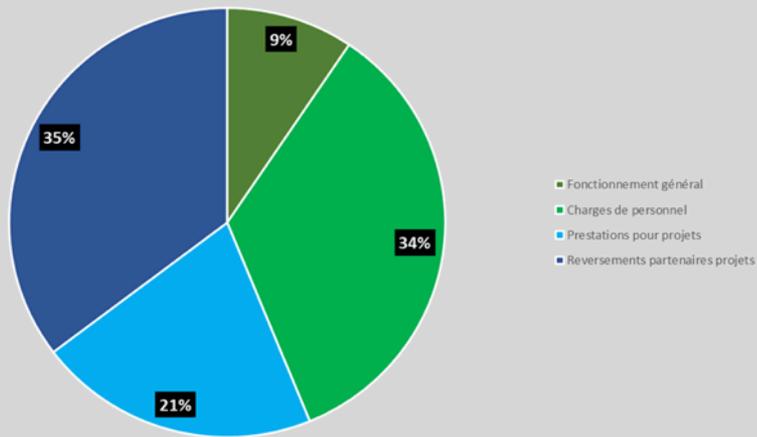
DETAILS FONDS DEDIES			
Fonds dédiés CR 2020	solde 2020	Reversements partenaire	Engagement prestations
DEPLOIEMENT DU LABEL	107 658		37416
VEGETAL LOCAL	111 700	72381	47868
FONDS POUR L'ARBRE	143 206		68192
FYR	44 007	44007	
ETUDE-BIOMASSE	59 829	41300	
RESPHAIES	285 664	224752	
PAC et réunir AF	16 754		
ATT coordination	1 422		
RR-CONCOURS GENERAL	36 531	2750	12728
ENSEIGN'HAIE	38 220	15560	
GEOPLATEFORME	13 468		
Creuse	13 872		
SOUS - TOTAL	872 330	400750	166204

Fonds dédiés reportés	Solde 2020	Reversements partenaire	Engagement prestations
LA BOULANGERE	45 540	42500	
VéGETAL LOCAL	15 000		cf ci-dessus
SOUS - TOTAL	60 540	42500	
		443250	166204
TOTAL BILAN FONDS DEDIES	932 870	609454	

CHARGES	BP 2021
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	481 097
60 - Achat	2 000
61 – Services extérieurs	100 163
695 – Impôts sur revenus de capitaux mobiliers	100
64 – Charges de personnel	377 334
68- dotation aux amortissements et provisions	1 500
CHARGES DIRECTES DE PROJETS	616 874
TOTAL CHARGES	1 097 971

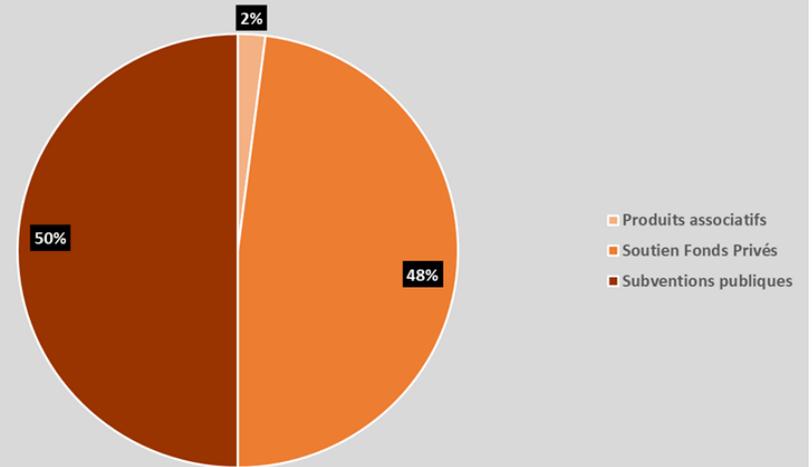
PRODUITS	BP 2021
TOTAL PRODUITS ASSOCIATIF	27 828
TOTAL PRODUITS FONDS PRIVES	528 124
TOTAL SUBVENTIONS PUBLIQUES	550 169
TOTAL PRODUITS	1 106 121
RESULTAT	8150

Budget prévisionnel 2021
Répartition des charges



Charges : 1 097 971 €

Budget prévisionnel 2021
Répartition des produits



Produits : 1 106 121 €

Présentation des rapports du commissaire aux comptes

Mme Sophie Asselin, PTBG & Associés - Commissaire aux comptes

Questions / réponses

Projet Reconnaissance d'utilité publique pour notre association

Par Catherine Moret, secrétaire générale de l'Afac-Agroforesteries



Reconnaissance d'utilité publique



1. *Enjeux*
2. *Conditions*
3. *Contraintes*
4. *Modifications*
5. *Structuration régionales*



0

1. Enjeux de l'ARUP



)

Reconnaissance publique > “intérêt général”

Réduction d'impôt aux mécènes

2. Conditions RUP)

Intérêt général (yc. défense de l'**environnement** naturel)

- activité **non lucrative** prépondérante
- gestion **désintéressée**
- **cercle non restreint** de bénéficiaires

Autonomie financière (c'est à dire un montant minimum de ressources annuelles de 46 000 €, un montant de subventions publiques inférieur à la moitié du budget et des résultats positifs au cours des 3 derniers exercices)

Rayonnement extra-local (*a fortiori* national)

<50 ARUP départementales ou régionales sur les 1851



0

Nombreux adhérents

>200, pris en compte du caractère fédératif

Vie associative active

participation majoritaire des adhérents

Fonctionnement démocratique statutaire

tous les adhérents ont une voix en AG

les dirigeants sont élus par l'AG

adaptable au caractère fédératif



0

3. Contraintes



)

Obligations déclaratives

de signaler au préfet les changements au CA

Révision des statuts limitée

à décret en CE, sinon arrêté ministériel



0

Dissolution, yc. par fusion ou scission possible
après approbation par décret en CE

Sortie possible du statut ARUP
par AGE, sur demande du CA ou 10% des adhérents

Vote des résolutions

Partie 1

- Toutes les délibérations de l'Assemblée générale annuelle sont prises à la majorité simple des membres présents ou représentés.
- La voix du Président est prépondérante en cas d'égalité.
- Un membre votant peut avoir un seul pouvoir maximum en plus du sien.

1^{ère} résolution – rapport moral 2020

L'assemblée générale ordinaire des membres de l'association, après en avoir pris connaissance et débattu, approuve le rapport moral 2020.

2^{ème} résolution – rapport d'activités 2020

L'assemblée générale ordinaire des membres de l'association, après en avoir pris connaissance et débattu, approuve le rapport d'activités 2020.

3^{ème} résolution – rapport financier 2020

Après avoir pris connaissance du rapport financier 2020 et avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes, l'assemblée générale ordinaire des membres de l'association approuve le rapport financier, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils ont été arrêtés par le conseil d'administration. Ces comptes, qui ont été mis à disposition préalablement aux membres de l'assemblée et présentés, font apparaître un bilan de 1 318 888 € des ressources de 2 018 996 € un montant total de dépenses de 1 933 269€ dont 872 330 € de fonds dédiés et un résultat de 85 727€. Les comptes seront publiés au journal officiel.

4^{ème} résolution – affectation du résultat

L'assemblée générale ordinaire des membres de l'association approuve l'affectation du résultat de 85 727 € au compte de report à nouveau de telle sorte que le montant du report à nouveau passe de de 89 137 € à 174 864 € après affectation.

5^{ème} résolution – approbation du rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

L'assemblée générale ordinaire des membres de l'association, après en avoir entendu la lecture par le commissaire aux comptes, approuve le rapport spécial sur les conventions réglementées.

6^{ème} résolution – budget prévisionnel 2021

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve le budget prévisionnel préparé par le conseil d'administration, qui fait apparaître un total de dépenses de 1 097 971 € et un total de recettes de 1 106 121 €.

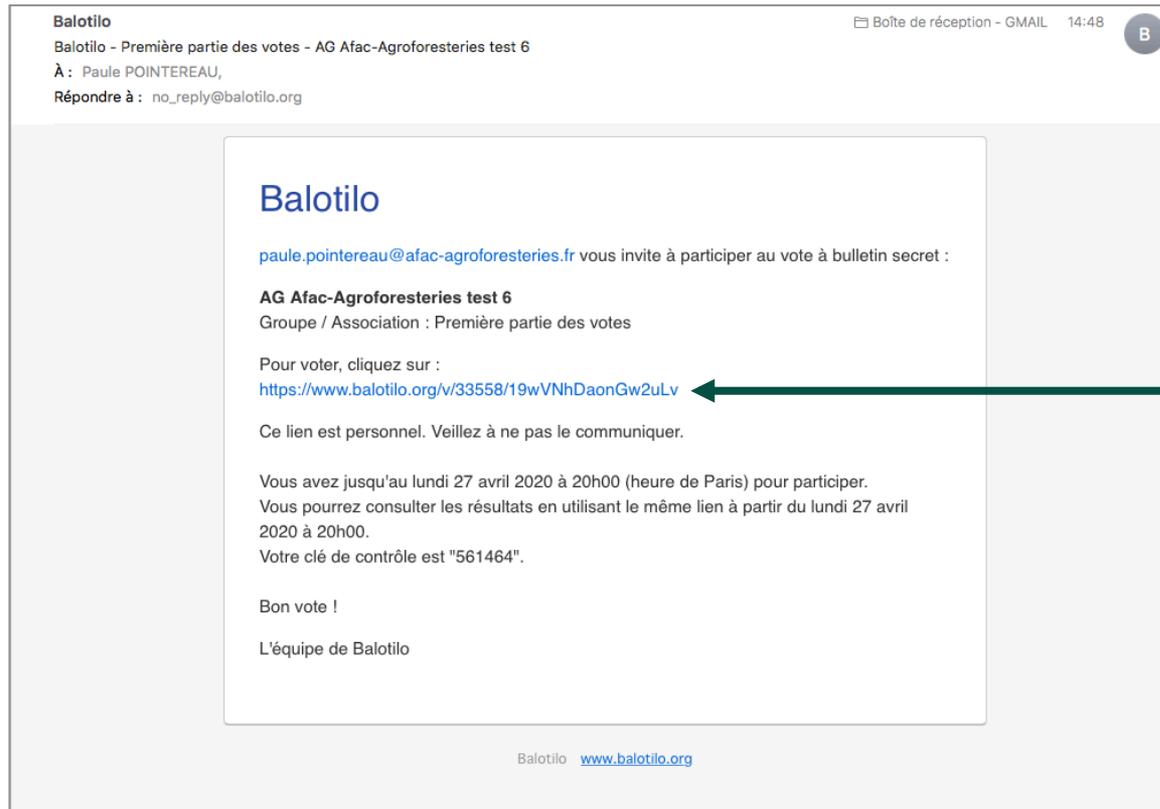
7^{ème} résolution – quitus au conseil d'administration

Conformément aux précédentes résolutions, l'assemblée générale ordinaire des membres de l'association donne Quitus de sa gestion au conseil d'administration pour l'ensemble de sa gestion de l'exercice écoulé.

8^{ème} résolution - pouvoirs

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au président de l'association pour prendre les mesures nécessaires en application des présentes résolutions.

Étape 1 – Vous recevez un mail (adresse email utilisée pour vous inscrire à l'AG) de Balotilo qui vous invite à voter



Cliquez ici
pour accéder
au vote

Étape 2 – Une fois sur l'interface de vote en ligne, vous pouvez procéder au vote



Balotilo
Vos élections en ligne

Mes élections | Mon compte | Déconnexion Français

Faire un don

Élection

AG Afac-Agroforesteries test 6
Groupe / Association : Première partie des votes
Fin de l'élection : lundi 27 avril 2020 à 20h00
2 électeurs inscrits.

Vote électronique relatif à l'Assemblée générale de l'Afac-Agroforesteries du 24 avril 2020

Dans le cadre du confinement pour limiter la propagation du covid-19, l'ordonnance 2020-321 en date du 25 mars 2020 permet aux structures d'adapter les règles de réunion et de délibération des assemblées dirigeantes pour limiter la propagation du covid-19. Le texte prévoit notamment la possibilité de tenir les assemblées générales par conférence téléphonique ou audiovisuelle et adapte les règles de consultation des associés.

Dans ce contexte, l'assemblée générale de l'Afac se tient exceptionnellement le 24 Avril par visio-conférence et les résolutions seront votées par voie électronique.

1ère résolution – rapport moral 2019
L'assemblée générale ordinaire des membres de l'association, après en avoir pris connaissance et débattu, approuve le rapport moral 2019.
 Oui Non Ne se prononce pas

2ème résolution – rapport d'activités 2019
L'assemblée générale ordinaire des membres de l'association, après en avoir pris connaissance et débattu, approuve le rapport d'activités 2019.
 Oui Non Ne se prononce pas

3ème résolution – rapport financier 2019
Après avoir pris connaissance du rapport financier 2019 et avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes, l'assemblée générale ordinaire des membres de l'association approuve le rapport financier, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils ont été arrêtés par le conseil d'administration. Ces comptes, qui ont été mis à disposition préalablement aux membres de l'assemblée et présentés, font apparaître un bilan de 342 092 € des ressources de 649 393 € un montant total de dépenses de 696 646 € et un résultat de - 47 253 €. Les comptes seront publiés au journal officiel.
 Oui Non Ne se prononce pas

4ème résolution – affectation du résultat
L'assemblée générale ordinaire des membres de l'association approuve l'affectation du résultat de -47 253 € au compte de report à

Je vote !

Cliquez sur « **Oui** » ou « **Non** » ou « **Ne se prononce** » pas pour chaque résolution

Cliquez sur « **Je vote !** » pour envoyer vos votes

Étape 3 – Votre page confirme que voter vote a bien été pris en compte

Balotilo
Vos élections en ligne

[Mes élections](#) | [Mon compte](#) | [Déconnexion](#)

Français 

[Faire un don](#)

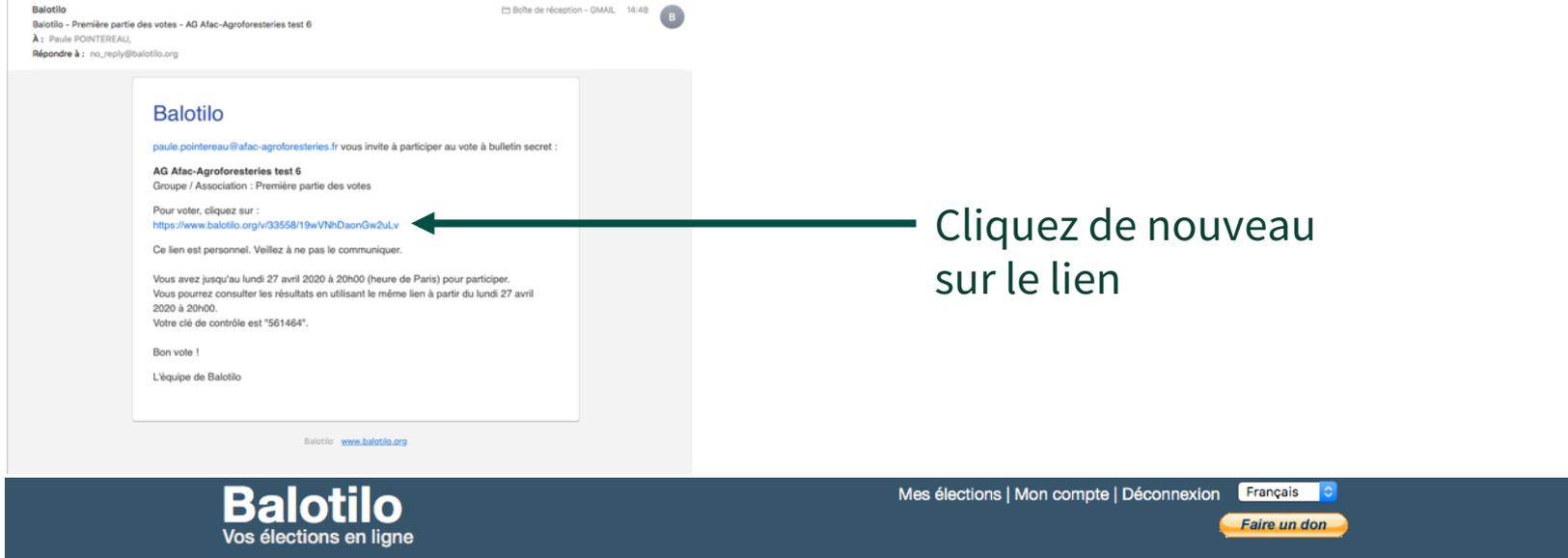
Merci !

Votre vote a bien été bien pris en compte.

Les résultats seront publiés le lundi 27 avril 2020 à 20h00.

Vous pourrez y accéder en utilisant le même lien que celui utilisé pour voter.

Étape 3# – Si vous souhaitez modifier votre vote, revenez sur votre email et cliquez de nouveau sur le lien et modifiez votre vote



Balotilo
Boîte de réception - GMAIL 14:48

Balotilo - Première partie des votes - AG Afac-Agroforesteries test 6
À : Paule POINTEREAU,
Répondre à : no_reply@balotilo.org

Balotilo

paule.pointereau@afac-agroforesteries.fr vous invite à participer au vote à bulletin secret :

AG Afac-Agroforesteries test 6
Groupe / Association : Première partie des votes

Pour voter, cliquez sur :
<https://www.balotilo.org/v/33558/19wVNHDaonGw2uLv>

Ce lien est personnel. Veuillez à ne pas le communiquer.

Vous avez jusqu'au lundi 27 avril 2020 à 20h00 (heure de Paris) pour participer.
Vous pourrez consulter les résultats en utilisant le même lien à partir du lundi 27 avril 2020 à 20h00.
Votre clé de contrôle est "561464".

Bon vote !
L'équipe de Balotilo

Balotilo www.balotilo.org

Mes élections | Mon compte | Déconnexion | Français

Faire un don

Cliquez de nouveau sur le lien

Votre précédent vote a été pris en compte le 20 avril 2020 14:49:01. Vous pouvez le remplacer en votant à nouveau.

Merci !

Votre vote a bien été pris en compte.

Les résultats seront publiés le lundi 27 avril 2020 à 20h00.

Vous pourrez y accéder en utilisant le même lien que celui utilisé pour voter.

Bandeau qui confirme le remplacement de votre vote.

Étape 4 – Pour consulter les résultats, revenez sur votre email et cliquez de nouveau sur le lien

Balotilo
Balotilo - Première partie des votes - AG Afac-Agroforesteries test 6
À : Paule POINTEREAU
Répondre à : no_reply@balotilo.org

Boîte de réception - GMAIL 14:48

Balotilo

paule.pointereau@afac-agroforesteries.fr vous invite à participer au vote à bulletin secret :

AG Afac-Agroforesteries test 6

Groupe / Association : Première partie des votes

Pour voter, cliquez sur :

<https://www.balotilo.org/v/3355819wVnhDaonGw2uLv>

Ce lien est personnel. Veuillez à ne pas le communiquer.

Vous avez jusqu'au lundi 27 avril 2020 à 20h00 (heure de Paris) pour participer.

Vous pourrez consulter les résultats en utilisant le même lien à partir du lundi 27 avril 2020 à 20h00.

Votre clé de contrôle est "561464".

Bon vote !

L'équipe de Balotilo

Balotilo www.balotilo.org

Cliquez de nouveau sur le lien

Accès à la page « Résultats » lorsque le vote sera clos

Balotilo

Vos élections en ligne

Mes élections | Mon compte | Déconnexion

Français

Faire un don

Résultats

AG Afac-Agroforesteries test 6

Groupe / Association : Première partie des votes

Fin de l'élection : lundi 27 avril 2020 à 20h00

2 électeurs inscrits.

Vote électronique relatif à l'Assemblée générale de l'Afac-Agroforesteries du 24 avril 2020

Dans le cadre du confinement pour limiter la propagation du covid-19, l'ordonnance 2020-321 en date du 25 mars 2020 permet aux structures d'adapter les règles de réunion et de délibération des assemblées dirigeantes pour limiter la propagation du covid-19. Le texte prévoit notamment la possibilité de tenir les assemblées générales par conférence téléphonique ou audiovisuelle et adapte les règles de consultation des associés.

Dans ce contexte, l'assemblée générale de l'Afac se tient exceptionnellement le 24 Avril par visio-conférence et les résolutions seront votées par voie électronique.

Participation : 100% (2 votes exprimés)

Évènements

Résultats Traces des votes exprimés

1ère résolution – rapport moral 2019

L'assemblée générale ordinaire des membres de l'association, après en avoir pris connaissance et débattu, approuve le rapport moral 2019.

Le «oui» l'emporte à 100% sur le «non» (0%).

Nombres de voix :

Oui : 1

Non : 0

Ne se prononce pas : 1

2ème résolution – rapport d'activités 2019

L'assemblée générale ordinaire des membres de l'association, après en avoir pris connaissance et débattu, approuve le rapport d'activités 2019.

Le «oui» l'emporte à 100% sur le «non» (0%).

Nombres de voix :

Vote en cours (durée 1h40) ...
Clôture des votes à 13h50

Rendez-vous
pour les résultats à 14h